



DÉCLARATION DES FORCES VIVES DE GUINÉE (FVG)

Le peuple de Guinée vient d'assister, sans surprise mais avec une profonde consternation, à l'officialisation du parjure de Mamadi Doumbouya, qui a annoncé ce jour sa candidature à l'élection présidentielle du 28 décembre prochain.

Cette candidature marque un tournant funeste dans l'histoire de notre pays : celui où l'homme qui s'était présenté comme le restaurateur de la démocratie choisit d'en devenir le fossoyeur.

En se portant candidat, Mamadi Doumbouya foule aux pieds la Charte de la Transition et les engagements solennels qu'il avait pris devant Dieu, la Cour suprême, le peuple de Guinée et la communauté internationale, et se rend coupable d'un parjure assimilable à la haute trahison.

L'article 46 de la Charte de la Transition dispose sans ambiguïté :

« Le président et les membres du Comité national du rassemblement pour le développement ne peuvent faire acte de candidature ni aux élections nationales ni aux élections locales qui seront organisées pour marquer la fin de la transition. Cette disposition ne peut faire l'objet de changement. »

De même, l'article 25, alinéa 4, de la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance stipule que :

« Les auteurs de changement anticonstitutionnel de gouvernement ne doivent ni participer aux élections organisées pour la restitution de l'ordre démocratique, ni occuper des postes de responsabilité dans les institutions politiques de leur État. »

Il est, en outre, indéniable que la gouvernance de Mamadi Doumbouya a été marquée par des violations massives des droits de l'homme, une instrumentalisation à outrance de la justice, une corruption endémique de l'équipe dirigeante et des restrictions drastiques des libertés publiques. On peut citer à cet égard l'assassinat impuni de plus de 60 jeunes manifestants, des disparitions forcées, des morts suspectes en détention, des kidnappings nocturnes suivis de tortures de plusieurs personnalités civiles et militaires.

Les Forces Vives de Guinée, ne pouvant cautionner le parjure et la confiscation par la junte du pouvoir pris par les armes, ni accepter la continuation de cette gouvernance liberticide infligée depuis le 5 septembre 2021 au peuple martyr de Guinée, rejettent avec la plus grande fermeté cette candidature de Mamadi Doumbouya.

Les Forces Vives de Guinée réaffirment leur détermination inébranlable à défendre, quoi qu'il en coûte, le droit inaliénable du peuple de Guinée de choisir librement ses dirigeants, dans le strict respect de la Charte de la Transition et de nos engagements internationaux.

Mobilisons-nous massivement, dans la dignité et la détermination, pour contrecarrer, par tous les moyens, la volonté de Mamadi Doumbouya de détruire nos acquis démocratiques obtenus de haute lutte, au prix de lourds sacrifices, par notre peuple.

Cette lutte concerne tous les Guinéens qui refusent la servitude et aspirent à la démocratie et à l'exercice effectif du droit de choisir librement leurs dirigeants.

«Quand un peuple ne défend plus ses libertés et ses droits, il devient mûr pour l'esclavage.»

Ensemble, unis et solidaires, nous vaincrons.

Conakry, le 3 Novembre 2025

Les Forces Vives de Guinée (FVG)